

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 06408
Numéro SIREN : 502 440 506
Nom ou dénomination : 5 AVENUE KLEBER S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt 101639

5 AVENUE KLEBER S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 19.597.662 euros

Siège social : 5 avenue Kléber – 75016 Paris

502 440 506 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 JUILLET 2023**

.../...

PREMIERE DECISION

L'associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur François de Varenne de ses fonctions de Président de la Société à l'issue des présentes décisions, décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour :

- Monsieur Fabrice Rossary,
Né le 20 mars 1973 à Maisons-Alfort,
Demeurant 37 rue de Constantinople - 75008 Paris,
De nationalité française.

Monsieur Fabrice Rossary a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur Fabrice Rossary est nommé Président pour une durée illimitée.

Monsieur Fabrice Rossary devra exercer ses fonctions en conformité avec l'article 14 des statuts. Il disposera, dans ses rapports avec les tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

L'associé unique précise, en tant que de besoin, que ce mandat prendra fin automatiquement, sans qu'aucune formalité ne soit requise, à la date à laquelle Monsieur Fabrice Rossary cessera définitivement d'exercer des fonctions salariées au sein du groupe SCOR.

.../...

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

.../...

Pour extrait certifié conforme



Le Président